

Conseil communal de Prilly

Décisions de la séance No 03-2018

du lundi 18 juin 2018

Présidente : Monsieur Francis Richard

Lundi 18 juin 2018 à 20h00, à Castelmont.

1. Opérations préliminaires : appel, ordre du jour

Appel :

Personnes présentes : 58

Excusées : 14

Retard : 1

Absents :

Démissions :

Future admission : 1

Total : 74

Le quorum de l'art. 59 du règlement du conseil étant atteint, la séance du Conseil communal est officiellement ouverte conformément à l'art. 62 du règlement.

2. Procès-verbal du 14 mai 2018

3. Correspondance

4. Communications du bureau

5. Communications municipales

6. Information au Conseil communal par ses représentants aux organismes externes
7. Assermentation(s)
8. Elections :
 - a) de la présidente ou du président ;
 - b) de la première vice-présidente ou du premier vice-président ;
 - c) de la deuxième vice-présidente ou du deuxième vice-président ;
 - d) de deux scrutatrices ou scrutateurs ;
 - e) de deux scrutatrices-suppléantes ou scrutateurs-suppléants.
9. Rapport de la Municipalité sur la gestion communale pour l'exercice 2017.

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le rapport de gestion municipal 2017,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'adopter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2017.

VOTE : C'est à l'unanimité, moins 4 avis contraires que les conclusions du rapport sont acceptées.

10. Préavis municipal No 05-2018 soumettant les comptes de la STEP de Vidy, les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens et les comptes communaux pour l'exercice 2017.

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le préavis municipal N°05-2018, les comptes 2017 de la STEP de Vidy et les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver la participation financière de la Commune de Prilly figurant sous 460.3526 aux coûts d'exploitation de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy et d'approuver les comptes 2017 de ladite STEP;
2. d'approuver la participation financière de la Commune de Prilly figurant sous 650.3521 à l'organisme intercommunal de Défense contre l'incendie et de Secours SDIS Malley, Prilly-Renens et d'approuver les comptes 2017 dudit organisme;
3. d'approuver les comptes 2017 de la Commune de Prilly et d'en donner décharge à la Municipalité.

VOTE : C'est à l'unanimité que le préavis est accepté, moins 1 avis contraire et 5 abstentions

11. Réponse municipale à l'interpellation de M. le Conseiller Fabien Deillon : « Critères de détermination pour l'emprunt de CHF 2'000'000.- à fin 2017 »
12. Réponse municipale à l'interpellation de M. le Conseiller Fabien Deillon : " Incidence de l'arrêt du TF du 7 décembre 2017 ? "
13. Réponse municipale à l'interpellation de M. le Conseiller Fabien Deillon : " Quelles sont les nouvelles prestations, créées ces 10 dernières années au bénéfice des Prillérans ? "
14. Réponse municipale à l'interpellation de M. le Conseiller Fabien Deillon : " Nouvelles constructions avec locaux commerciaux et administratifs, mais pour qui ? "
15. Réponse municipale à l'interpellation de Mme la Conseillère Rebecca Joly : " Où en est le tram ? "
16. Réponse municipale à l'interpellation de Mme la Conseillère Johanna Monney : " Un écran géant à Malley, pour qui et pour quoi ? "
17. **Motions, postulats et interpellations**
18. **Questions et divers**

19. Contre-appel

La séance est levée (heure): 22h55